

prêter leur aide dans ce domaine doivent être mis à contribution et assez vite. C'est la raison pour laquelle je suis séduit par l'idée de quartiers généraux opérationnels d'intervention rapide qui pourraient réunir tous ces attributs. J'ai appris qu'elle a fait l'objet de discussions ici et aimerais en savoir davantage.

Nous devons aussi travailler davantage avec les organisations régionales, aux trois paliers d'action que j'ai mentionnés, soit la diplomatie préventive, l'intervention rapide et la consolidation de la paix. À cette fin, le Royaume-Uni et la France ont lancé des initiatives en Afrique. L'Organisation des États africains [OEA] a intensifié ses efforts dans le domaine de la gestion des conflits. Le Canada est aussi d'avis qu'il est maintenant temps pour la Francophonie d'assumer un rôle dans la diplomatie préventive. La situation au Burundi est, bien entendu, le premier cas test qui vient à l'esprit. À cet égard, lors d'une réunion ministérielle extraordinaire de la Francophonie qui s'est tenue la semaine dernière à Paris, nous avons décidé d'envoyer une mission de bons offices dans ce pays. Dans notre recherche d'une plus étroite collaboration entre les organisations multilatérales et régionales, nous avons fait coïncider la présence de cette délégation ministérielle avec celle d'une délégation de l'Organisation de l'unité africaine. Les activités des deux missions seront complémentaires.

Nous devrions aussi évaluer les possibilités de créer des centres régionaux de formation au maintien de la paix, de constituer des stocks régionaux de matériel et probablement d'établir des quartiers généraux régionaux. Nous prévoyons de chercher avec les pays latino-américains un point de départ dans ces domaines en Amérique latine, probablement par le canal de l'OEA. De plus, le nouveau forum régional de l'ANASE [Association des nations de l'Asie du Sud-Est] pourrait être un interlocuteur valable pour la région de l'Asie-Pacifique.

La création d'une force permanente de l'ONU demeure un objectif primordial pour bon nombre d'entre nous. Mais, il ne s'agit pas d'une proposition à prendre ou à laisser. À mon avis, il est possible de développer le concept « du groupe d'avant-garde » du major général Dallaire. Les accords de confirmation jouent un rôle clé dans ce concept. Dans le système de l'ONU, il nous faut une meilleure évaluation du rôle que pourraient jouer ces accords dans l'amélioration de l'efficacité des Nations Unies. Je proposerai donc à brève échéance à l'ONU une réunion des pays qui ont signé des accords de confirmation ou qui sont sur le point de le faire. Nous pourrions discuter de la voie à suivre dans le cas des normes, de la formation, des exercices conjoints et du développement du concept du groupe d'avant-garde, et penser à une façon de lier ce concept à l'objectif plus lointain d'une force permanente d'intervention d'urgence de l'ONU.

Le besoin de cohérence dans la manière globale dont les Nations